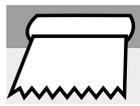




Température ambiante
Mini : 10° C



Température du support
Mini : 10° C

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.

1. SUPPORTS

La pose par collage de ce revêtement en lés est réalisée sur un support exécuté conformément au Guide de pose GERFLOR « Conseils de préparation des supports en neuf et en rénovation pour les murs ». La planitude et la verticalité de murs devront être conformes au DTU 59.4.

- Rappel :**
- Planitude locale : 1 mm sous la règle de 20 cm.
 - Planitude générale : 5 mm sous la règle de 2,00 m.
 - Verticalité : 5 mm sous la règle de 2,50 m.
 - Dureté moyenne : 45 shore C.
 - Humidité inférieure à 5 % en poids.

2. PRÉPARATION DU MUR

Extrait du DTU 59.4 : les subjectiles ne doivent pas présenter de taches d'humidité, moisissures et inscriptions (trait de cordeau, trait d'encre, de crayon gras, graffiti, etc.). L'application d'un primaire compatible avec le support et la colle sera réalisée afin d'homogénéiser la porosité.

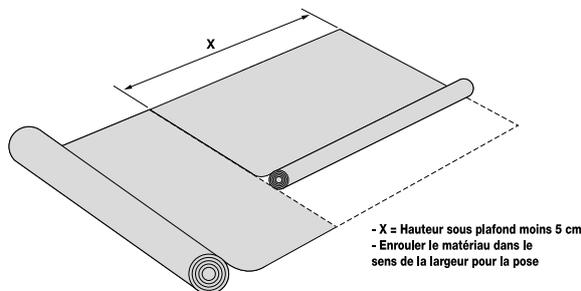
Préparation pour recouvrement de la remontée en plinthe :

La différence d'épaisseur est compensée par un enduit de rebouchage ou un profilé de diminution.

3. POSE

Espacer les lés entre eux de 1 mm à 1,5 mm pour faciliter le chanfreinage à la gouge triangulaire.

3.1.1 - En cas de pose verticale



3.1.2 - En cas de pose horizontale

La pose horizontale nécessite de débiter le matériau à la longueur de la pièce demandée et à la largeur définie au préalable.

3.2. MISE EN PLACE DU MATÉRIAU

- Température minimum du support : 10°C.
- Température ambiante minimum de pose : 10°C.
- Laisser le revêtement mural à la température minimum de pose (15°C) pendant 24 heures.

3.3. TRACÉ DE L'APLOMB

3.3.1 - Pose verticale

- Tracer un trait d'aplomb de départ dont la position sera fonction de la dimension de la pièce afin d'éviter une soudure à proximité ou sur un angle. La soudure doit être placée à plus de 10 cm de l'angle le plus proche.
- Tracer une seconde verticale à une largeur de lé pour déterminer la surface à encoller.

3.3.2 - Pose horizontale

Tracer un trait d'aplomb à la hauteur souhaitée en fonction du type de finition le long de la remontée en plinthe.

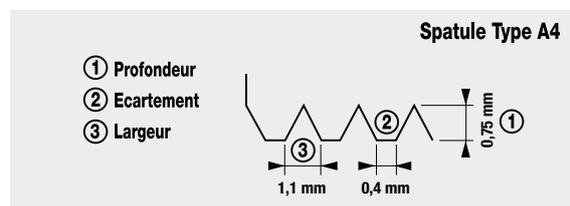
3.4 ENCOLLAGE ET APPLICATION DES LÉS

En raison du poids élevé du revêtement, l'encollage du mur sera

réalisé en simple encollage avec une colle dispersion en phase aqueuse (acrylique) pour revêtement mural PVC.

L'application est réalisée par simple encollage. L'encollage est habituellement réalisé à la spatule A4 (selon spécification TKB) puis « roulée » au rouleau à poils mi-longs. Un aspect homogène de la répartition de la colle est nécessaire.

Les colles évoluant régulièrement, il convient avant toute chose de s'assurer que la colle employée est compatible avec l'envers du revêtement et le support. Les recommandations du fournisseur de la colle utilisée doivent être respectées.

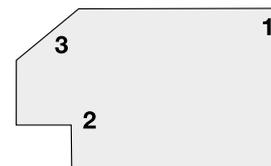


ATTENTION !

- Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle et respecter le temps de gommage.
- Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.
- Temps de gommage insuffisant : formation de cloques.
- Temps de gommage dépassé : mauvais transfert de la colle sur le matériau.
- Ne pas faire chevaucher 2 films de colle à la reprise d'encollage.
- Afficher le premier lé sur le trait d'aplomb, afficher les suivants en laissant 1 mm de jeu entre chaque lé.

3.5. MISE EN ŒUVRE DANS LES ANGLES

Pour les passages d'angle rentrant et sortant arrondi, il est impératif d'assouplir la matière sans la déformer à l'aide d'un décapeur thermique.



3.5.1 - Angle rentrant : 1

Coller un cordon CA12 dans l'angle avant la mise en œuvre du revêtement mural.

3.5.2 - Angle sortant droit : 2

Le revêtement risque de blanchir ou de craqueler au moment de l'application. Nous vous conseillons :

- Soit de le découper et de fixer une cornière d'angle de protection en inox (voir chapitre 3.8.7).
- Soit d'arrondir l'angle au papier de verre ou à la pierre à poncer avant de coller le revêtement mural.

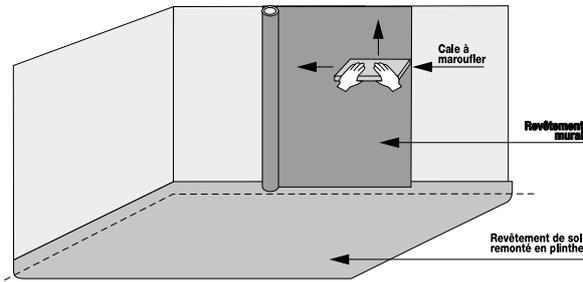
3.5.3 Angle sortant arrondi :

Si les angles sortants sont arrondis ou ont été réalisés avec des profilés d'angle sortants, le revêtement MURAL ULTRA DESIGN pourra être collé et appliqué sans découpe.

3.5.4 - Angle ouvert > 90° : 3

Pour les angles ouverts > 90°. Il existe des colles néoprène phase aqueuse et /ou des adhésifs double-face recommandée par les fabricants de colle tels que AKZO NOBEL, BOSTIK, MAPEI, UZIN... GERFLOR recommande de se référer aux fiches techniques de ces colles ou adhésifs pour leur mode d'emploi.

3.6. MAROUFLAGE



Chasser l'air en partant d'une lisière à mi-hauteur du lé à l'aide d'une cale à maroufler.

3.6.1 - Angle sortant avec cornière de finition :

- Afficher le revêtement sur le mur
- Maroufler jusqu'à l'angle
- Couper le revêtement
- Afficher le revêtement sur la seconde partie de l'angle.
- Maroufler jusqu'à l'angle.
- Couper le revêtement.
- Fixer la cornière d'angle et sa protection.

3.6.2 - Angle sortant arrondi :

- Afficher le revêtement sur le mur.
- Maroufler jusqu'à l'angle.
- Assouplir la matière sans la déformer à l'aide d'un décapeur thermique.
- Maroufler le passage d'angle et continuer après l'angle.

3.6.3 - Angle rentrant :

- Maroufler le matériau jusqu'à l'angle.
- Le plier sur lui même pour épouser la forme du cordon.
- Assouplir la matière sans la déformer à l'aide d'un décapeur thermique.
- Afficher le matériau en passant une roulette d'angle.

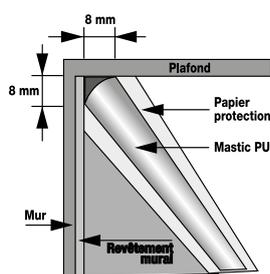
3.7.3 - Traitement des joints

MISE EN PLACE DES LÉS	REVÊTEMENT MURAL : Espacement entre les lés : 1 mm + 0,5 - 0mm		
	OUTILS	UTILISATION	OBSERVATIONS
CHANFREINAGE	Assure la régularité des joints. Élimine les traces de colle qui empêchent la fusion du cordon de soudure.		
	Gouge triangulaire	Incliner la gouge triangulaire de façon à ce que chaque lisière soit chanfreinée séparément et de façon identique. Le chanfreinage peut nécessiter plusieurs passages.	Les outils recommandés sont disponibles chez ROMUS, JANSER ou WOLFF.
SOUDURE	De type HOT JET S ou LEISTER TRIAC équipée d'une buse RAPID ULTRA	Cordon CR 40 : Propulsion d'air : HOT JET S : position 4 (80 l d'air/ mn) - LEISTER TRIAC : 230 l d'air / mn Température : 450 à 500°C, position entre 4 et 5	
ARASAGE	Spatule à araser SLIM Spatule à araser MOZART Couteau 1/4 de lune + guide d'arasage	Une spatule à araser affûtée au milieu arase uniquement le cordon et évite de couper le matériau.	

3.8. FINITIONS - RACCORDEMENT AVEC LES ÉLÉMENTS DES CORPS D'ÉTAT TECHNIQUES

Le collage, la découpe et les finitions du revêtement mural autour des éléments des corps d'état techniques doivent être particulièrement soignés et conformes à nos recommandations. Les masticages doivent être réalisés par les corps d'état techniques concernés.

3.8.1 - Raccordement du revêtement mural / PLAFOND



Masticage - Réf. : SIMSON 007 de BOSTIK sur minimum 8 mm de part et d'autre de l'angle plafond / mur.

3.8.2 - Fixations murales

Lavabo, évier
Cornières de protection sur angles saillants
Trappes de visites :
Masticage polyuréthane
Réf. : SIMSON 007 - BOSTIK S.A
Tél. : 01 64 42 12 12
Fax : 01 64 06 61 43

3.7. RACCORDEMENT AVEC LE REVÊTEMENT DE SOL

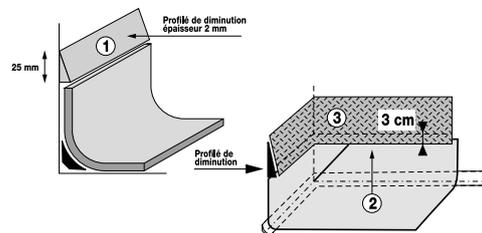
3.7.1 - Recouvrement de la remontée en plinthe

Le revêtement mural recouvre de 3 cm minimum la remontée en plinthe du revêtement de sol. Le collage du revêtement mural sur la remontée en plinthe s'effectue avec une colle acrylique ou à la bande adhésive double face (colle sèche).

- 1 - Compensation du revêtement mural par enduit de rebouchage mural ou d'un profilé de diminution (Réf. : 0490).
- 2 - Protection du revêtement à 3 cm sous le recouvrement avec un adhésif dans le cas du recouvrement avec application de colle acrylique.
- 3 - Application de la bande adhésive double face sur la compensation du revêtement mural et sur 3 cm sur le revêtement remonté en plinthe ou application de la colle en s'arrêtant sur l'adhésif de protection ; enlever l'adhésif de protection avant l'affichage du revêtement mural. L'application du recouvrement sera effectuée par réchauffage au décapeur thermique et marouflage à la roulette plate.

3.7.2 - Soudure avec la remontée en plinthe

Cette solution est envisageable UNIQUEMENT avec le MURAL



ULTRA DESIGN et un revêtement homogène ou hétérogène d'une épaisseur maximale de 2 mm. Elle nécessite de bien éliminer toutes traces de colle dans le joint avant la soudure. Nous conseillons de chanfreiner avec un triangle à chanfreiner. La soudure doit être parfaitement fusionnée afin d'éviter toute rupture de soudure dans le temps. Utiliser la buse RAPID ULTRA. Suivre scrupuleusement les recommandations données dans le tableau ci-dessous.

3.8.3 - Traversées murales (chauffage, sanitaires)

Arrivée E.C./E.F. : douche, lavabo - Évacuation E.U. - Chauffage : Masticage.

3.8.4 - Huisserie (menuiserie)

Huisserie - Fenêtre-chassis : Masticage.

3.8.5 - Électricité

Interrupteur - Prise de courant.

Cf. Norme NFC 15-100 (additif de mai 1991)

Distance minimale d'un point électrique, à partir du pommeau de douche fixe ou du départ du flexible : 1,20 m.

3.8.6 - Ventilation

Naturelle : entrée basse / sortie haute.
VMC - sortie murale : masticage.

3.8.7 - Protection angle SORTANT

